

FICHE DE SYNTHÈSE COLLECTIVE

Contexte de la mobilité	
Dates d'observation	Lundi 4 avril, mardi 5 avril, mercredi 6 avril et jeudi 7 avril 2022
Ville et pays	VALENCIA, ESPAGNE
Observateurs	Eliane GAUER Anne VESPERINI Hélène RIETHMULLER Hélène et David CAVEY Elodie HOFFMANN Pierre PORRELLO Laurence GRAS
Structures visitées	Lundi 4 avril : <u>Matin :</u> CONSELLERIA (rectorat) <u>Après-midi :</u> CEIP (Colegio Educacion Infantil Primaria) PARE CATALA- Carrer del Pare Alegre,22 Mardi 5 avril : IES (Instituto Educacion Secundaria) AUSIAS MARCH MANISES- C. Teruel,4 Mercredi 6 avril : IES LUIS VIVES- C/del Pla de la Saïda,19 Jeudi 7 avril : Lycée français de Valence et Institut Français
Personnes rencontrées	Lundi 4 avril : Aurea GARCIA FRANCES, chef de service plurilingue conselleria (rectorat), Ines PELEGERO, rectorat Sonia et Irene (Association Consejo Valenciano de la Juventud), vice présidente trésorière M. Martinez, Directeur du CEIP Enrique, président de l'association des voisins du quartier BENIMACLET Mardi 5 avril : Directeur, Vice-directrice, secrétaire et chef d'études de l'IES et étudiantes Mercredi 6 avril : Sergi SANCHEZ, directeur, Gloria ESTEVE, prof d'allemand, Linda, prof de français Carmen, professeure d'arts, responsable du Centre culturel d'arts martiaux de culture chinoise Valentin BAYARRI, professeur de techno et responsable du Projet e-twinning et de la communication Jeudi 7 avril : - Lycée français : Proviseur : Yann CALVET Proviseur adjoint : Mathieu BOURDERIOU Secrétaire générale : Christine SALGAGO Directrice des études espagnoles : Manuela GUEVARA

	<p>2 directeurs sur le primaire : Françoise GUICHARD (du cycle 1 et CE1 - 24 cl) et Stéphane DUPUIS (CE2, CM1 et CM2),</p> <p>-Institut français : Directeur : Maxime Henri-Rousseau</p>
<p>Notes supplémentaires</p>	<p><i>Indiquer ici des notes permettant une description du contexte de l'observation : lieu, édifices visités, personnes rencontrées, interactions, accessibilité, problèmes techniques et/ou logistiques rencontrés, écart entre les prévisions et les réalisations...</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • CEIP Pare Catala : situé dans un quartier avec niveau culturel (Benimaclet) élevé mais cependant hétérogène (2 campus universitaires) • IES Ausias March MANISES : un établissement regroupant collège et lycée, d'environ 600 élèves et 70 professeurs, offrant des options de bachelierato en Arts, BTS céramique (15h enseignement par semaine en lien avec le musée local de la céramique), option BACHIBAC • IES Luis Vives VALENCIA : en plein centre de Valencia dans un ancien édifice historique (centre de jésuites avec une chapelle), présence au sein de l'établissement de 2 musées (physique chimie et sciences naturelles) • Lycée Français : situé en périphérie de Valence, le Lycée Français compte 2006 élèves dont 1000 dans le primaire. Les frais de scolarité sont de 6000 euros par an. Les personnes rencontrées sont l'équipe de direction du primaire et du secondaire. 80% des élèves sont espagnols. • Institut français : Représenté par le directeur Maxime Henri-Rousseau, cet institut est positionné sur 3 missions : Certifications DELF- DALF pour tous les apprenants français, offres culturelles et offres de coopération. <p>Les rencontres avec les établissements d'enseignement étaient très riches aussi bien au niveau des interactions que des rencontres avec les professionnels et les élèves.</p>

Etat des lieux et analyse

Quelle est la place des acteurs externes au sein des structures visitées et comment interagissent-ils avec les acteurs internes ?

-il existe un « **Consejo escolar** » qui s'apparente de très près au conseil d'administration français
 - Les associations de parents d'élèves (AMPA :Padres y madres) fonctionnent jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire (16 ans) et n'existent plus à la majorité des jeunes scolarisés.
 D'une manière générale, les associations sont très nombreuses et interagissent avec les établissements.

• **dans l'école CEIP Pare Catala :**

Cette école a un projet d'établissement centré sur l'environnement et la participation des acteurs externes pour améliorer l'environnement. Elle travaille avec les associations de son entourage. L'union entre cette école et l'association des voisins du quartier a permis de créer un jardin potager. Ainsi, de nombreuses entités socio-culturelles existent et ont un impact positif sur le climat scolaire :

- Hortus Urbans : Le jardin potager urbain scolaire qui a suscité un accord avec une Organisation Non Gouvernementale ONG « BONAGENT » qui permet aux personnes handicapées de produire, récolter et entretenir le jardin potager scolaire ;
- centre d'instruction musicale Benimaclet,
- association de castellets,
- nombreuses libraires dans le quartier (visite des élèves)
- Association « Voluntarios Manises » avec le projet « Nuevo Rumbo »

• **dans l'établissement IES AUSIAS MARCH MANISES :**

- Présentation d'une association locale « VOLONTARIES MANICIES » , association solidaire bénévole (qui intervient auprès des personnes atteintes de maladies, cancer...)
- « la casa violeta » , lutte contre le machisme et militante pour les droits des femmes

• **dans l'établissement Lluís Vives de Valencia, 2 associations :**

-**Centre culturel d'arts martiaux de culture chinoise** (relaxation, soins pour apaiser les douleurs, tai chi et Kun fu Saolin), avec un partenariat hebdomadaire

-**Fesord** : avant la pandémie, cours de langage pour sourds pour les élèves

L'association des parents d'élèves est celle qui collabore le plus avec l'établissement ; une salle leur est dédiée pour les réunions. Environ une fois par semaine, la direction des représentants de parents d'élèves se réunit.

2 projets e-twinning (Femmes et arts, environnement)

2 labels de qualité : qualité européenne de e-twinning school et accréditation pour centre ERASMUS jusqu'en 2027.

• **dans le lycée français :**

- L'institut français est un acteur majeur dans le parcours scolaire des élèves notamment concernant leur parcours des langues vivantes puisqu'il leur permet d'obtenir des certifications en la matière.
- Au sein du lycée français, compte-tenu du coût de la scolarité des élèves, les parents ont un droit de regard important sur l'organisation de la scolarité, comme par exemple les modifications et l'organisation du calendrier scolaire.

NB : Absence de vie scolaire telle qu'on la pratique en France. Dans les établissements espagnols, les personnels d'encadrement ont une charge d'enseignement.

Quel est le rôle des acteurs impliqués ?

Au primaire comme au secondaire, les parents ont une place très prégnante. Les partenaires autres que les parents sont nombreux également :

-L'association « Bona Gent » regroupe des personnes handicapées qui entretiennent le jardin potager de l'école.

-L'association de musique, avec des interventions dans les écoles à des prix intéressants pour les familles et l'école fournit en contre-partie les locaux pour les répétitions

-L'association « Voluntarias Manises » a un double rôle : intervention dans l'établissement auprès des lycéens sur les causes défendues (aide psychologique, découverte des métiers du domaine de la santé et du social), donne du sens à leur parcours scolaire et peut susciter des vocations (être en contact avec des gens malades permet de s'investir dans des actions humanitaires) et d'autre part, accueil des élèves décrocheurs pour les remobiliser (dispositif s'apparentant aux mesures de responsabilisation).

- l'association « TAICHI » centre culturel d'arts martiaux intervient depuis 7 ans dans l'établissement de manière régulière et propose aussi un atelier de formation pour les élèves, parents d'élèves et les professeurs ;

on y propose un développement du bien-être et une ouverture culturelle : travail sur le corps, la relaxation et aussi la pratique du kung-fu ; les cours sont gratuits pour tous.

Quelle analyse des échanges avec les partenaires à ce sujet ?

En Espagne, les associations sont plus impliquées et plus en lien avec l'école et on constate des partenariats en plus grand nombre et plus étroits qui se développent et notamment sur un plan local (maillage local) Importance du bénévolat et de la gratuité des interventions dans les établissements bénéficiaires.

La mobilisation et la solidarité exprimées par les membres bénévoles des associations sont liées à un manque de financements sociaux (force mais faiblesse car vient contrebalancer une insuffisance de l'état et des disparités au niveau local), mais aussi liées à une forte empreinte culturelle régionale et à un sens de la famille très fortement implanté dans la culture judéo-chrétienne espagnole

Au sein de l'IES Lluís Vives, une grande tolérance existe entre les personnes concernant l'identité sexuelle
NB : Forte pression sur ce lycée (nombre de demandes pour intégrer ce lycée très importante)

Réflexion sur les observations

En quoi les dispositifs observés modifient-ils vos représentations ?

Les IES visités en Espagne regroupent les collèges et lycées. Il n'y a pas de séparation comme en France. L'éducation en Espagne est réglementée par le ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle, mais les gouvernements des Communautés autonomes sont ceux qui gèrent et financent les établissements scolaires dans leur territoire. L'éducation y est obligatoire et gratuite de 6 à 16 ans.

- L'école maternelle (**educación infantil**) est le niveau d'éducation mis en place de la naissance jusqu'à l'âge de six ans, dans le but d'aider les enfants dans leur développement physique, affectif, social et intellectuel. L'école maternelle se divise en deux cycles : Le premier concerne les enfants jusqu'à 3 ans et le deuxième, gratuit, concerne les enfants âgés de 3 à 6 ans.
- L'école élémentaire (**educación primaria**) revêt un caractère obligatoire et gratuit. Elle se divise en six années scolaires successives dès l'âge de six ans et jusqu'à l'âge de douze ans. En règle générale, les élèves intègrent la première année de l'éducation élémentaire l'année où ils vont avoir six ans.
- Le collège (**educación secundaria obligatoria –ESO-**) est un niveau d'éducation obligatoire et gratuit qui vient compléter l'éducation de base. Il se divise en quatre années scolaires successives de l'âge de douze ans jusqu'à l'âge de seize ans.

- Le lycée (**bachillerato**) fait partie du deuxième niveau d'éducation obligatoire, mais il se réalise sur une base volontaire. En Espagne, le lycée comprend deux années scolaires successives, entre 16 et 18 ans.
- **La FP** (formation professionnelle) tente de rapprocher la réalité du marché du travail aux étudiants et de répondre aux besoins de personnel qualifié par les différents secteurs professionnels.

Organisation du temps scolaire :

Pas de cantine en secondaire. Calendrier scolaire différent (vacances en décembre), journées qui finissent à 14h30 en général. Les élèves disent apprécier car ils disposent de temps pour réviser et les activités extrascolaires. Les élèves de l'IES AUSIAS MARCH MANICIES expliquent qu'ils sont plus autonomes dans la prise de notes.

Les principes du système éducatif espagnol sont :

- Qualité de l'éducation
- Égalité
- Apprentissage permanent
- Orientation éducative et professionnelle
- Autonomie organisationnelle
- Participation de la communauté éducative
- « Convivencia » (bien vivre ensemble)
- Système Plurilingue et interculturel

Nous ne nous attendions pas à une implication aussi forte des parents et des partenaires extérieurs.

Quelques particularités :

- On y enseigne le Valencien, qui est différent du castillien (espagnol), comme dans d'autres régions autonomes (ex : catalan en Catalogne). Il existe des programmes pour la consolidation du Valencien, comme « RAPSODES » programme d'échanges scolaires.
L'escola valenciana : association la plus importante qui a permis de promouvoir le valencien
→ Journée de rencontres annuelles des écoles: « Trobades 2022 » où à cette occasion plus de 20 projets sont présentés dans les écoles dans toute la communauté de Valence.
- L'ESO (enseignement scolaire obligatoire) de 12 à 16 ans qui complète l'éducation primaire de base comprend un plan d'action pour l'amélioration qui se traduit par des modules de remédiation : PAC (groupe réduit d'élèves redoublant avec des difficultés sociales / PMAR 3^e ESO (groupe d'élèves réduits avec difficultés d'apprentissage / PR 4^e ESO (groupe d'élèves réduit, travail sur le projet et ambitions)
- filières pro-intégrées dans les dispositifs généraux (moins de cloisonnement, plus d'intégration, individualisation des parcours
- apprentissage permanent (apprentissage permanente) : les élèves à tout moment peuvent reprendre la formation. A 25 ans, mais aussi 40 ans, on peut passer des certifications pour accéder à des formations.
- Existence d'un « Conseil Valencien de la Jeunesse » qui travaille avec de nombreux partenaires, c'est une association fondée en 1985, entité publique mais indépendante, dont le financement se fait à travers des conventions avec des administrations dont l'institut de la jeunesse qui finance la plus grande partie.
- Projet d'aménagement de cours d'école avec les parents
- Implication forte des établissements à l'occasion de la journée des droits de la Femme (8 mars), participation à tout âge (dès l'école primaire)

Dans quelle mesure les pratiques observées sont-elles bénéfiques pour les élèves et favorisent un climat scolaire plus serein ?

Lien social entre personnes extérieures (handicapées, voisins du quartier) et acteurs de l'école intéressant, échanges de services et environnement favorable à un climat scolaire apaisé.

Analyse des points communs et des différences observées en termes de force et de faiblesse

- Ouverture culturelle importante grâce aux partenariats extérieurs nombreux
- Implication forte des parents
- Pouvoir des associations de quartier qui peut faire bouger la politique de l'école

	Forces	Faiblesses
Points communs	<ul style="list-style-type: none"> - Présence dans les lycées d'un conseiller d'orientation - Relations avec les partenaires extérieurs développés - Réciprocité du Bachibac (seulement 4 lycées proposent le Bachibac à Valence) - Généralisation de la DNL en Anglais à partir de la 3^e ESO - Appétence forte des familles et des élèves pour les certifications en langues étrangères (DELF et DALF) 	<ul style="list-style-type: none"> - Pour un nombre de jours d'enseignement équivalent en Espagne et en France (175 vs 180j), le rythme annuel est différent (3 mois de vacances d'été et des petites vacances écourtées, pas de vacances en février et à Toussaint) et reste un handicap pour les enseignants et les élèves espagnols
Différences	<ul style="list-style-type: none"> -Apprentissage permanent (certification, possibilité pour les élèves à tout moment de reprendre une formation grâce à de nombreuses certifications possibles) -apprentissage des LV, avec notamment l'apprentissage de la langue régionale, le valencien qui est co-officielle avec le castillan -enseignement de différentes disciplines en LV (min 25% en valencien, min 25% en castillan, anglais entre 15 et 25%) en plus des cours de langues. Tous les profs ont la titulación en valenciano, coordination des profs de langues pour une harmonisation des enseignements en LV (ex : enseignements typologie textuelle, grammaire, poésie, etc...), réunion mensuelle pour l'harmonisation -multitude de partenariats extérieurs (associations de quartier, entités 	<ul style="list-style-type: none"> - Redoublement massivement utilisé (2 fois en primaire et 2 fois en secondaire au maximum) - Absence de restauration scolaire, et d'infirmerie et d'internat sur les établissements - Pas d'enseignement du chinois en Espagne - Pas de ressources disponibles en matière d'orientation comme Onisep ou Eduscol - Système de points(notation sur 14) pour obtenir une orientation dans le supérieur (universités espagnoles)→ très discriminant - Au lycée français, absence de personnalisation du parcours scolaire pour les élèves à besoins éducatifs particuliers

socio-culturelles : jardin potager, associations musicales, sportive)
-horaires : journée continue 8h à 14h et parfois 15h15, après-midi libre qui permet la pratique d'activités personnelles
-Tous les membres de l'équipe de direction (Directeur, vice-directeur, secrétaire et chef d'études) ont des missions administratives mais gardent un quota horaire d'enseignement (9h) auprès des élèves, ce qui permet une proximité avec les autres enseignants mais également avec les élèves et de conserver une approche concrète des pratiques pédagogiques
-responsabilisation des élèves au niveau de la prise de notes
-moins de cloisonnement entre les enseignements, plus de coopération
- depuis 2 ans suite à la crise sanitaire, présence de 2 psychologues à temps complet sur l'IES LLuis Vives , personnel financé par la Conselleria (Rectorat)

- Ecoles officielles de langues en Espagne, dépendent du ministère et sont gratuites, à partir de 16 ans, du niveau A1 à C2, politique qui date fin des années 70, uniquement frais d'inscription 70 euros

-Politique volontariste forte en matière d'enseignement des langues étrangères à partir du CP pour les élèves scolarisés au lycée français (financement systématique d'intervenants extérieurs)

- Conseil du Vivre ensemble au lieu du conseil de discipline en France → mesures de responsabilisation sembleraient plus développées en Espagne.

Perspectives

Mise en perspective au regard du contexte académique et de votre propre fonction pour permettre une transférabilité

Du point de vue pédagogique :

- Développer des partenariats avec des établissements espagnols (appariement, échange scolaire)
- Inciter les professeurs à participer à une mobilité Erasmus → promouvoir l'ouverture culturelle et les échanges de pratique

Climat scolaire :

- Travail de partenariat massif avec les associations pour remobiliser les élèves « décrocheurs »
- Organisation des temps de cohésion par les parents
- Modifier les conseils de discipline (conseil du vivre ensemble) qui ressemblerait moins à un « tribunal » ou « jugement »
- Développement du bien-être

Compétences acquises ou renforcées

Transfert des bonnes pratiques

Projet de partenariat en cours

Meilleure pratique de la langue espagnole



